

## DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT TEMPORAIRE

## DEBIT DE BOISSONS DE 2EME CATEGORIE

Madame le maire,	
Je soussigné(e) (1)	
ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'artic l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire à (2)	cle L.3334 du Code de la Santé Publique,
du/	eh àh (3),
Veuillez agréer, madame le maire, l'expression de mes sentiments res	
La Balme de Sillingy, le Signature :	
- ARRÊTÉ du MAIRE - N° 6.4 Libertés publiques et pouvoirs de police  Je soussignée, Séverine MUGNIER, maire de La Balme de Sillingy, - VU le Code de la Santé Publique, notamment ses articles D3335-16 à D3335-18, - VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2, - VU la demande ci-dessus,  ARRÊTE  (1) M	
est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de 2ème catégorie	
du au	
à l'occasion (3)à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et rég	
police des débits de boissons.	iementanes relatives à la tende et à la
Fait à La Balı	me de Sillingy, le
Lu et approu Séverine MU	vé par madame le maire, GNIER
Arrêté rendu exécutoire compte tenu de son affichage du auau	